les anciens de l'unef

Lettre n°22

novembre 2017

EDITORIAL

L'année 2017 s'achève avec une actualité dense pour le mouvement étudiant.

Lors de notre dernier conseil d'administration, nous avions reçu Romain Boix, président de la LMDE, qui était revenu sur le rôle que joue à présent la mutuelle auprès des étudiants. Il avait également précisé la nature des relations entretenues avec la CNAM, montrant le recul de la place des étudiants dans la gestion du régime. Les propos qu'il tenait alors et dont vous trouverez une synthèse dans ce numéro, étaient donc antérieurs aux annonces faites récemment par le gouvernement à savoir la fin du régime étudiant de sécurité sociale à la faveur d'un transfert de tous les étudiants vers le régime général.

Cette décision, qui devrait être confirmée par le vote du Parlement, intervient après plusieurs vagues de réformes des mutuelles étudiantes qui semblaient avoir porté leurs fruits en termes d'affiliation ou de rapidité de remboursement. Le projet de loi prévoyant la suppression du régime étudiant est moins clair sur la définition des priorités de prévention et leur mise en œuvre dans un milieu qui nécessite une approche spécifique reposant à la fois sur le professionnalisme et la prévention par les pairs.

Les modalités d'entrée dans l'enseignement supérieur sont également mises en question actuellement et amènent l'UNEF à appeler les étudiants à la mobilisation.

C'est dans ce contexte que nous nous retrouverons le 8 décembre pour un débat sur l'engagement des jeunes. A travers l'évocation des mobilisations étudiantes, nous aurons une pensée pour Jacques Sauvageot qui nous a quittés le 28 octobre dernier et qui incarnait cette jeunesse mobilisée.

La présidente. Céline MARTINEZ

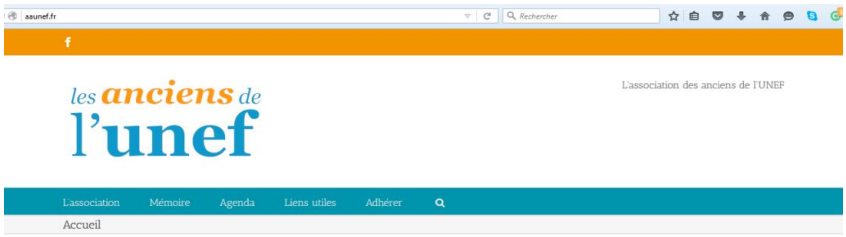

www.aaunef.fr contact@aaunef.fr

MIE-labo 6 78 bis rue de Rennes 75006 PARIS

SOMMAIRE

Pages 2 et 3
VIE DE L'ASSOCIATION, GROUPES DE TRAVAIL : l'UNEF en mai et juin68, Marchandisation de l'Université
RECHERCHES ARCHIVES PUBLICATIONS

Page 4
HOMMAGE A JACQUES SAUVAGEOT

Pages 5 et 6
Supplément inséré

AUDITION DE ROMAIN BOIX AU CA DE L'AAUNEF DU 6 OCTOBRE 2017

****

Vendredi 8 décembre 2017 dîner débat de l'AAUNEF

Les jeunes en formation et l'engagement syndical

Avec Karel Yon, chercheur en sciences politiques à Lille 2, ancien membre du BN de l'UNEF-ID,

19 H 30 Résidence Concordia 41 rue Tournefort 75005 PARIS

Photos p. 2 et 5 :M. Langrognet, p. 4 : R. Morder.

Actualités

11 novembre à l'Etoile

Comme chaque année, une délégation de l'AAUNEF a, avec l'UNEF, déposé une gerbe pour que le souvenir demeure de la manifestation étudiante et lycéenne du 11 novembre 1940, premier grand acte de résistance.

Réunions depuis l'AG

Depuis notre AG de juin, en alternance bureau et conseil d'administration se sont réunis les 15 septembre, 6 octobre et 3 novembre. Les travaux des groupes l'UNEF en mai-juin 1968, Marchandisation, sont discutés à chaque fois, ainsi que le contenu de la *Lettre*. Il a été décidé de préparer pour 2018 une nouvelle édition actualisée de l'annuaire.

Calendrier

Prochaines réunions du CA et du bureau : 8 décembre 2017, 12 janvier 2018, 9 février, 9 mars, 6 avril, 4 mai.

Prochaines réunions de travail du groupe marchandisation : 6 et 19 décembre.

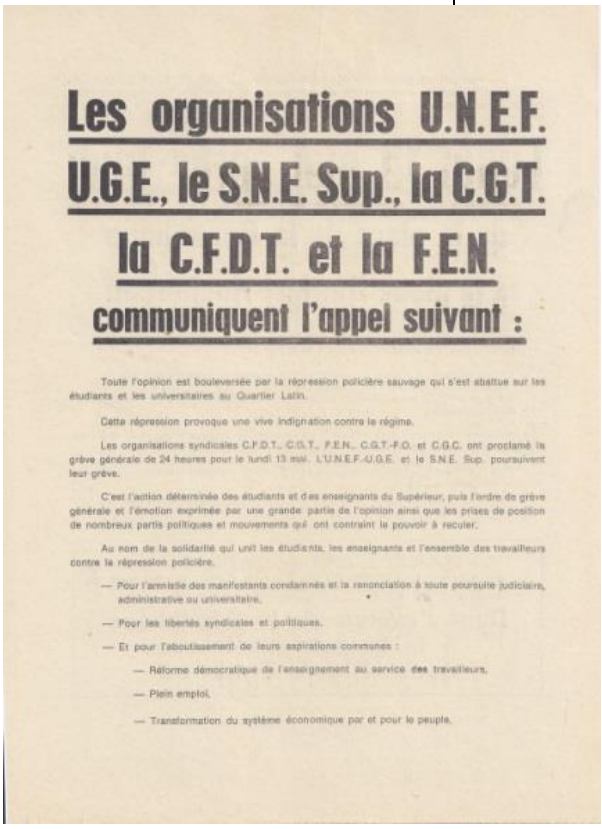

Les organisations U.N.E.F. U.G.E., le S.N.E. Sup., la C.G.T. la C.F.D.T. et la F.E.N. communiquent l'appel suivant :

Toute l'opinion est bouleversée par la répression policière sauvage qui s'est abattue sur les étudiants et les universitaires au Quartier Latin.

Cette répression provoque une vive indignation contre le régime.

Les organisations syndicales C.F.D.T., C.G.T., F.E.N., C.G.T.-F.O. et C.G.C. ont proclamé la grève générale de 24 heures pour le lundi 13 mai. L'U.N.E.F.-U.G.E. et le S.N.E. Sup. poursuivent leur grève.

C'est l'action déterminée des étudiants et des enseignants du Supérieur, puis l'ordre de grève générale et l'émotion exprimée par une grande partie de l'opinion ainsi que les prises de position de nombreux partis politiques et mouvements qui ont contraint le pouvoir à reculer.

Au nom de la solidarité qui unit les étudiants, les enseignants et l'ensemble des travailleurs contre la répression policière.

— Pour l'amnistie des manifestants condamnés et la renonciation à toute poursuite judiciaire, administrative ou universitaire.

— Pour les libertés syndicales et politiques.

— Et pour l'aboutissement de leurs aspirations communes :

— Réforme démocratique de l'enseignement au service des travailleurs.

— Plein emploi.

— Transformation du système économique par et pour le peuple.

L'UNEF en mai et juin 1968

Ainsi qu'en a décidé notre dernière assemblée générale, l'association entend célébrer le cinquantenaire de mai 68. Un groupe de travail a déjà tenu cinq réunions préparatoires, depuis la mi-juillet.

L'initiative portera sur les activités de l'UNEF, de ses structures et de ses militants, ainsi que sur ses relations avec les syndicats de salariés, pendant la période comprise entre le 1er mai et le 30 juin 1968. Un document préparatoire, servira de base à une journée que nous tiendrons avec le concours du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes, le samedi 12 mai 2018, à la Sorbonne, mais ceci reste à confirmer en fonction des disponibilités des lieux.

Pour préparer cette journée, un document présentera des informations, éléments différant de la vulgate répandue au fil des années, par la presse et la quasi-totalité des auteurs de livres sur le sujet.

Après les présentations, la journée s'articulera autour de quatre questions impliquant les acteurs de l'époque, à la lumière de documents et de l'apport de chercheurs :

*Etat des lieux au 1er mai, présentation et informations sur le contexte : constats sur la situation politique générale internationale, française, universitaire, du mouvement étudiant, etc.

*L'UNEF, ses AGE et les nouvelles formes de mobilisation, en mai-juin 1968.

*L'UNEF et ses courants politiques.

*L'UNEF et les syndicats de salariés.

Une postface, confiée à André Burguière, donnera une ouverture sur les conséquences politiques, sociales, universitaires, sociétales, etc. du mouvement.

D'ici là, le groupe prépare le document-source, comportant au moins, l'état des lieux au 1er mai, le calendrier des évènements, impliquant l'UNEF, directement ou moins, des documents d'archives et extraits de presse.

A partir des archives, et de l'appel à témoignage (voir ci-dessous) il faut repérer des militants, responsables d'AGE et du BN en exercice en 1968, pour solliciter leur témoignage qu'il faudra recueillir par tous moyens appropriés.

La publication du travail effectué à cette occasion sera ensuite utile. Les jeunes militants des années 2000, constituent un public prioritaire. L'éloignement temporel leur faisant trop ignorer l'histoire réelle des mouvements étudiants, en tant qu'on peut l'opposer aux mythes véhiculés par le « système médiatique ».

APPEL A TEMOINS

Vous avez été membre de l'UNEF, responsable de corpo, d'AGE, ou au niveau national en mai et juin 1968. Votre témoignage est précieux, pour l'histoire, pour la transmission aux nouvelles générations.

Comment avez-vous vécu ces deux mois ? Comment votre AGE, votre corpo, l'UNEF s'est-elle inscrite dans ce mouvement et ses formes d'organisation ? Comment voyiez-vous l'action de l'UNEF depuis votre faculté, votre AGE, votre ville ? Quelles réflexions cela vous inspire-t-il aujourd'hui ?

Vous pouvez nous écrire (en nous précisant votre situation, votre faculté en mai et juin 68) pour nous envoyer directement un texte, nous signaler que vous êtes disponibles pour un enregistrement, pour intervenir lors de notre journée du 12 mai 2018.

Ecrire au siège, ou à contact@aaunef.fr (Sujet : 50 ans 68)

Marchandisation de l'Université

Le conseil d'administration de l'association a inscrit dans son programme de réflexion le lancement d'une étude, prolongeant ses analyses antérieures, ayant pour objet de caractériser et d'expliquer les évolutions constatées dans le financement de l'enseignement supérieur, leurs effets sur les comportements des étudiants et de leurs familles. Il s'agit, par des exemples concrets de visualiser ce double effet au niveau microéconomique puis au niveau macro, lorsqu'il s'agira de mettre en lumière les bulles financières qui se constituent dans plusieurs pays.

De nombreuses publications émanent de la communauté scientifique et sont relayées par des journalistes et des documentaristes, sans oublier la presse professionnelle ; le débat citoyen commence à poindre dans quelques pays mais ne nous semble pas avoir retenu la pleine attention des organisations de jeunesse dans notre pays.

Un schéma de travail a été diffusé à l'intérieur de l'association et quelques adhérents se sont mis au travail ; à ce jour trois séries de concertation ont pu se tenir ; la première a permis à Mr léonard Moulin auteur d'une thèse intitulée ; » Frais d'inscription dans l'enseignement supérieur : enjeux ; limites et perspectives » de présenter une vaste fresque documentée de la situation mondiale actuelle, des questions et débats en cours dressant ainsi une toile de fond indispensable pour le cadrage des analyses futures .

Ont été ensuite préfigurées trois monographies : l'une analyse, en se fondant sur des situations concrètes dans les *business schools,* les contrats de financement des études proposés aux étudiants et aux personnes se portant caution et les clauses que ces engagements comportent selon qu'il est envisagé un titre de bachelor ,de master, de master double….Cet examen permet de mettre en lumière, notamment, le coût desdites études et la somme globale que représente le financement d'un cycle. Une réflexion est à mener sur le « retour sur investissement ».

La seconde a pour objet de décrire l'offre bancaire, très diversifiée, et les engagements de remboursement de la dette contractés par les étudiants et leurs cautions ; cette note évoquera les débats qui s'engagent actuellement en Grande Bretagne et précisera les données connues sur l'endettement constaté dans le système de financement des études supérieures « par capitalisation ». A noter le gonflement des sommes non remboursées.

La troisième s'efforce de mettre en lumière les enjeux financiers auxquels se trouvent confrontées les *business schools*, les critères financiers fondant une valorisation des écoles elles-mêmes, la concentration des acteurs (écoles de management, écoles d'ingénieurs), leur changement de statut (EESC), leurs ventes en tant qu'entreprises et l'intervention, à cette occasion de fonds d'investissement, sans oublier la B.P.I. Cette analyse exige un approfondissement de ces divers aspects qui constituent autant de têtes de chapitres.

Va être lancée une nouvelle série d'études portant sur les changements de comportements qui résultent pour une part du succès des écoles de commerce, et qui touchent, le corps professoral (vers un mercato des enseignants chercheurs ?), le classement de diplômes et le classement des écoles, tous éléments infléchissant les attitudes des usagers; les outils de communication utilisés par ces entreprises méritent des analyses approfondies.

Dans le même temps une étude spécifique clarifiera le « coût d'un étudiant » de nombreux chiffres ayant été mêlés dans les débats publics et une autre actualisera les montants des bulles financières en cours de construction

Au terme de ce travail préliminaire d'approfondissement sera désigné un comité de rédaction qui proposera au Conseil d'administration la forme qu'il conviendra de donner à ces études.

Ecrire au siège, ou à contact@aaunef.fr (Sujet : Marchandisation)

ARCHIVES RECHERCHES PUBLICATIONS

Exposition « 140 ans d'AGE ».

C'est il y à 140 ans, en 1877 qu'est fondée la société des étudiants de Nancy, première AGE de France. La Cité des mémoires étudiantes, appuyée par un conseil scientifique, a réalisé une nouvelle exposition itinérante inaugurée à Saint Denis le 18 novembre avec les 7 premiers panneaux.

9ème journées archives et mémoires étudiantes

Ouvertes en hommage à F. Borella, J-P. Delaville, J. Sauvageot, P. Sicard, elles se sont tenues les 17 et 18 novembre aux Archives nationales et à la mairie de Saint-Denis. La Cité des mémoires étudiantes ayant achevé le classement des archives de l'UNEF ID et de la FAGE, ce fut l'occasion de compléter par les témoignages des acteurs de l'époque : UNEF ID, UNEF dite renouveau puis solidarité, FAGE. Notre ami Jacques Delpy est intervenu au nom de notre association, rappelant l'importance de la longue coopération et la convention signée lors de notre précédente AG entre l'AAUNEF et la Cité.

Lectures

Les deux derniers numéros de *OVE infos*. N° 36, Arnaud Régnier-Loilier, « Etudier et avoir des enfants. Contexte de survenue des grossesses et conséquences sur les études ». n°35, Odile Ferry, et Elise Tenret, « A la tête de l'étudiant-e » ?Les discriminations perçues dans l'enseignement supérieur

***Formation emploi*, 2017/2 (n° 138), «** La professionnalisation dans l'enseignement supérieur : formes et effets variés »

Jérôme Bas, **« Des paralysés étudiants aux handicapés méchants. La contribution des mouvements contestataires à l'unité de la catégorie de handicap »,** *Genèses* 2017/2 (n° 107)

Pierre Courtioux et Vincent Lignon **« Décomposer les rendements privés de l'enseignement supérieur : une analyse par microsimulation dynamique du système socio-fiscal français »,** *Economie & prévision*, 2017/1 (n° 210)

Christophe Charle, **« Élites politiques et enseignement supérieur. Sociologie historique d'un divorce et d'un échec (1968-2012) »,** *Pouvoirs*, 2017/2 (N° 161**)**

Alain Monchablon, **« Les années Front populaire des étudiants de Paris »,** *Vingtième Siècle. Revue d'histoire* (N° 133) 2017/1

Françoise Blum, Pierre Guidi et Ophélie Rillon (dir), ***Étudiants africains en mouvements : contribution à une histoire des années 1968*,** Paris, Publications de la Sorbonne, 2016

Christine Musselin, ***La France et ses élites. La grande course des universités,*** Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), 2017.

R.M.

HOMMAGE A JACQUES SAUVAGEOT

Notre association a participé à l'hommage émouvant rendu à Jacques Sauvageot le 16 novembre au Père Lachaise. En notre nom à toutes et tous notre présidente, Céline Martinez, est intervenue pour saluer la mémoire de Jacques Sauvageot, rappelant à la fois son rôle à la tête de l'UNEF en 1968 et rappelant ses investissements dans les activités de l'AAUNEF. Nous publions Ci-dessous un texte publié sur le site *Mediapart*.

Jacques Sauvageot une mémoire combattante.

La nouvelle est tombée dans la nuit du 28 au 29 octobre 2017, celle qui nous plonge dans l'heure d'hiver. Jacques Sauvageot est mort.

C'est une triste nouvelle pour sa famille, ses amis comme pour toutes celles et tous ceux avec qui il continuait à militer, liant son travail sur la mémoire et les archives du PSU qu'il menait à l'Institut Tribune socialiste, à la réflexion sur le présent et l'avenir des mouvements sociaux de l'émancipation et de l'autogestion. C'est en sortant de l'ITS après une journée de travail bien fournie qu'il a été victime d'un accident dont il ne s'est pas relevé.

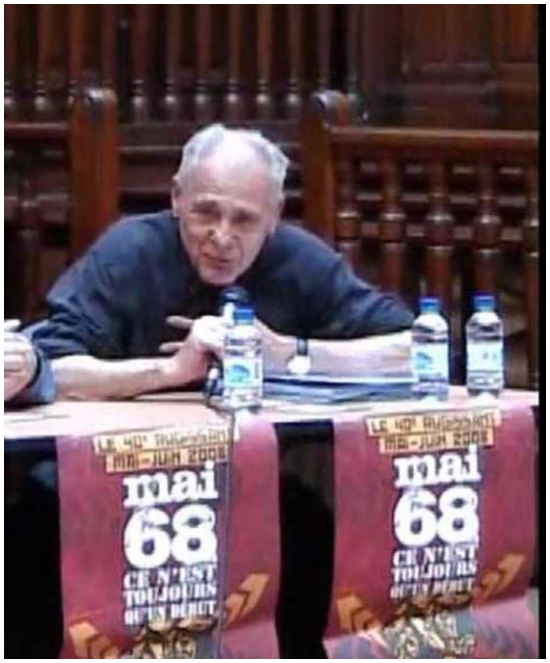

L'ancien dirigeant étudiant qui fut une des figures de mai 68 n'était pas du genre ancien combattant, plutôt un vieux lutteur. La mémoire qu'il s'était attachée à préserver n'était pas destinée à être figée, mais à transmettre. Transmettre celle de l'UNEF, il fut un moment membre actif des anciens de l'UNEF, contribuant aux travaux du Germe, témoignant pour la Cité des mémoires étudiantes, et il s'intéressait au travail de l'Association autogestion à laquelle il avait accordé un entretien en 2014, prélude à des collaborations qui prennent forme aujourd'hui.

Il s'est surtout consacré ensuite à celle du PSU et partant aux combats de ces années 68 dont le cinquantième anniversaire de l'insurrection étudiante et de la grève générale approche à grands pas. Et s'il nous manque déjà, c'est dans quelques mois que son absence se fera cruellement ressentir face à cette vague que l'on sent approcher et qui fera de la révolution inachevée de mai et juin 68 une révolution défigurée. Sarkozy voulait en finir avec 68, il semble que Macron veuille la "commémorer", deux façons de l'enterrer! L'on nous racontera alors la "modernité" de ce qui sera réduit à une révolte culturelle et l'on vilipendera le "passéisme" des grèves ouvrières, si jamais l'on en parle, l'on nous montrera les quelques dizaines de "baby boomers" célèbres de 68 ayant "réussi", ou en retraités privilégiés qui pèsent sur les jeunes générations, en omettant les trajectoires et destins des millions de "soixante-huitards" qui ont continué, et persistent, à mener les combats sociaux, politiques sur tous les fronts.

Jacques était à l'opposé de tout cela, il n'envisageait pas sa vie comme une *succes story*. Certes s'il fut en 68 sous les feux de la rampe c'est qu'il représentait l'UNEF et plus largement la révolte étudiante, non par goût pour les *sunlights* mais par conscience de ses responsabilités et de ce qu'elles impliquaient. Sa biographie publiée dans le *Maitron* (*Dictionnaire biographique du mouvement social*) atteste de ses parcours professionnels, exempts de carriérisme, de ses activités militantes, au plus près du terrain. Jacques, c'était l'un des plus connus des « élites obscures » chères au *Maitron*, ces dizaines de milliers de militants associatifs, syndicalistes, politiques. Il en représentait bien cette absence d'ambition égocentrique, attaché qu'il était avant tout à une autre ambition, celle des projets collectifs auxquels il participait, qu'il contribuait à initier, avec dévouement, et aussi avec l'exigence. Je l'ai rencontré la première fois en 1998, à Censier, dans un débat sur les 30 ans de 68. Cette discrétion, plutôt que modestie, et cette ambition collective m'ont immédiatement frappé. Puis nous nous somme revus dans des séminaires et colloques du Germe et de la Cité des mémoires étudiantes, notamment en 2008 à Reims, aux anciens de l'UNEF, où il suivit un colloque sur l'université, y compris dans tous les aspects matériels : retranscription, frappe, impression, et bien évidemment à l'ITS. A l'été encore, pour préparer les 50 ans de 68, il s'était montré plutôt réticent à accepter la proposition de venir dans de grands colloques, signifiant sa préférence pour d'abord travailler en séminaires, petits groupes, loin des caméras, pour aller au fond des choses. Car si Jacques était d'une fidélité aux causes qui étaient communes à beaucoup, et au passé ce n'était pas pour perpétuer des mythes et des légendes. Il tenait à l'examen et à la restitution des réalités, quitte à déplaire, et il ne cachait pas ses critiques. Il était aussi un universitaire, sachant que l'on peut parfois désenchanter le monde, et surtout les militants. Mais sachant que la recherche de la vérité est toujours plus révolutionnaires que la fiction. C'est le plus grand respect qu'il pouvait avoir pour les autres, et Jacques était bien respectable.

Robi Morder le 29 octobre 2017

Voir aussi les site du Germe, de l'ITS, de l'Association autogestion, de la Cité des mémoires étudiantes, de l'AAUNEF

Supplément à *la Lettre n°* 22 – novembre 2017

Audition de Romain Boix, président de la LMDE, sur la situation du régime étudiant de Sécurité sociale au conseil d'administration de l'AAUNEF du 6 octobre 2017

Romain Boix est président de la LMDE depuis novembre 2015 date à laquelle s'est achevé le premier processus électoral post administration provisoire. Les débats qui s'ouvrent sur le PLFSS 2018 traitent de la possible suppression du régime étudiant de Sécurité sociale. En tant que président de la LMDE, Romain Boix est fortement mobilisé avec l'UNEF pour défendre et expliquer la pertinence et la nécessité d'un système original. Il a accepté l'invitation du conseil d'administration de notre association afin de présenter un état des discussions en cours.

Voici une synthèse de son intervention :

Bonsoir à tous,

je vous remercie pour votre invitation que j'ai accepté sans hésitation étant donné le sujet et le regard que vous pourriez avoir sur la période que nous traversons.

En effet, avec l'annonce de la suppression du régime étudiant de Sécurité sociale, la LMDE doit faire face à une promesse de campagne du président de la République. Ce fut une annonce de François de Rugy lors du Congrès de la FAGE.

Le Régime étudiant de sécurité sociale (RESS) constitue le point d'affrontement entre la FAGE et l'UNEF, leurs positions respectives étant orthogonales. La position de la FAGE emporte celle du gouvernement même si lors des rendez-vous, les responsables du gouvernement reconnaissent apprécier le modèle LMDE et le modèle des SMER qui sont très différents aujourd'hui de ce qu'ils ont été jusqu'à récemment.

Cette volonté de supprimer le régime s'appuie essentiellement sur un historique difficile ces dernières années : problèmes de qualité de service, volonté de respecter une logique comptable, en faisant fi des réformes des dernières années, ce à quoi s'ajoute une confusion ou une assimilation systématique de la LMDE à la MNEF, y compris dans les propos de certains membres de cabinet avec lesquels nous abordons le dossier.

La campagne électorale s'est formalisée par plusieurs annonces successives :

- Le Premier ministre qui a annoncé vouloir avancer sur la santé des jeunes ;
- Le Président de la République qui a proposé une réforme en profondeur des mutuelles étudiantes ;
- La Ministre de l'enseignement supérieur qui a évoqué le rattachement des étudiants au régime général.

Dans le même temps, la LMDE doit faire face à une tendance de fond celle de l'internalisation des différents régimes délégués que ce soit maladie ou retraite, au sein les régimes généraux : le RSI, le régime minier…

Du côté de retraites complémentaires, on observe aussi beaucoup de mouvements : les délégations de gestion aux institutions paritaires sont remises en cause et il y a des velléités de rattachement au régime général, qui lui, connait un fort mouvement d'étatisation depuis quelques années.

Le RESS est ainsi pris sous ce feu croisé d'une volonté politique et d'une tendance de fond dans l'assurance maladie. Ce contexte amène le gouvernement à penser que c'est le tour du régime étudiant et qu'il est temps de clore le sujet sans prendre trop de précaution. En sachant également qu'en ce qui concerne la LMDE, des réformes ont déjà eu lieu à savoir :

- La séparation des activités de gestion pure (traitement des feuilles de soins, délivrance de carte vitale) et des activités en lien avec les établissements d'enseignement supérieur, d'accueil des étudiants dans les universités et donc d'affiliation des étudiants au régime ;
- L'existence des activités de prévention, d'accompagnement des jeunes dans l'entrée d'un nouveau régime.
- Et plus largement, nous défendons aussi l'idée qu'il existe toujours une sorte de dialogue social, qu'il existe toujours cette capacité de parole autour du nouveau régime étudiant.

Nous sommes dans cette actualité, défenseurs de ce modèle qui a accouché dans la douleur depuis deux ans. Ce modèle est le point de départ de la réflexion des gouvernants ce qui signifie que si on sauve cela, on aura sauvé 100% de de ce qu'on pouvait sauver et ce sera d'une certaine manière, une grande victoire pour le mouvement étudiant, car malheureusement même le maintien de ce système n'est pas envisageable pour le gouvernement actuel.

Le choix que nous faisons est de ne pas s'arque bouter sur un argumentaire gestionnaire : d'une part, les mutuelles régionales le font très bien, d'autre part, la LMDE n'a pas d'acte de gestion à défendre.

La défense développée par la LMDE se fonde sur l'idée que l'existence d'un régime étudiant ne se limite pas seulement à l'existence d'actes de gestion ou au rattachement de jeunes à un régime d'assurance maladie. Il existe des lois qui permettent à tout résident sur le territoire français de bénéficier d'un rattachement à un régime d'assurance maladie. Un étudiant qui ne serait pas affilié au régime étudiant de sécurité sociale aura droit comme d'autres, à une couverture sociale.

Notre position consiste à montrer que le régime étudiant a toujours sa place dans le système actuel : d'une part parce que la période que nous connaissons montre une désaffection générale pour les solidarités et les assurances sociales dans notre pays. Le principe de la cotisation à un régime d'assurance sociale est remis en cause. D'ailleurs, il l'est même dans le régime étudiant : le gouvernement n'a aucun scrupule à expliquer qu'il va supprimer le régime étudiant et qu'en même temps, il va supprimer la cotisation de 217 euros. Et cela sera annoncé comme une mesure visant à améliorer le pouvoir d'achat des étudiants. C'est dans l'exacte logique de faire bénéficier aux français d'une hausse du pouvoir d'achat parce qu'on supprime des cotisations sur leur salaire brut.

La LMDE maintient l'idée qu'il doit y avoir un apprentissage des solidarités dès le plus jeune âge et que le régime étudiant contribue à cet apprentissage.

D'autre part, la complexité du système de soins n'est pas seulement le fruit du régime étudiant de sécurité sociale. Le système est compliqué : la séparation entre régime obligatoire et régime complémentaire, la complexité des dispositifs d'accès aux droits aussi entre le régime général et les régimes spécifiques. A l'inverse, l'apprentissage du système de soins ou encore l'accompagnement des jeunes dans le système de soins, ce sont des prérogatives que nous nous sommes un peu auto-attribuées.

Il demeure en outre, aujourd'hui, une nécessité d'avoir une politique de prévention adaptée à ce que sont les jeunes. Là aussi, nous nous montrons responsables et lucides : il serait inutile d'affirmer que les jeunes connaissent une crise sanitaire d'ampleur et qu'il serait urgent d'intervenir. Il n'en est rien. La plupart des jeunes se sentent en bonne santé.

Mais si l'on retourne l'argument que l'on s'interroge sur les actions de l'assurance maladie en matière de prévention pour la santé des jeunes, on constate qu'elle traite essentiellement le risque et prend en charge les personnes qui ont un mauvais état de santé : le diabète avec SOPHIA, la prévention du cancer avec des politiques de dépistage ciblé, le cancer colorectal par exemple.

Si on met de côté des morts violentes comme les accidents de la route qui touchent particulièrement nos tranches d'âge, les jeunes n'ont pas besoin de prévention pour faire face à des risques très lourds. Ils ont besoin de prévention des comportements à risques, qui sont d'ailleurs largement commentés : le binge drinking par exemple qui est un comportement spécifique à la jeunesse.

Et puis, il y a aussi l'apprentissage de certaines bonnes pratiques de santé. Nous faisons le postulat que si on apprend à des jeunes à être sensibles au dépistage des infections sexuellement transmissibles, à 18 ans, ils seront d'autant plus sensibles pour réaliser un dépistage du cancer colorectal par la suite.

Le dernier argument sur la prévention concerne les jeunes qui sont déjà pris en charge par l'Assurance maladie : les apprentis, les lycéens… Les apprentis par exemple ne sont pas ou peu ciblés spécifiquement par les campagnes menées par l'assurance maladie. C'est ici que nous situons notre rôle.

L'éducation à la santé, l'éducation au système social constituent pour nous un angle à développer auprès des jeunes.

Il y a une nécessité de se défendre et d'argumenter sur ses questions. Pour ce faire, nous avons aujourd'hui beaucoup de discussions et de négociations qui se déroulent en chambre et dans le même temps, nous engageons une campagne auprès des étudiants pour défendre le modèle de la LMDE.

Pendant de nombreuses années, la LMDE s'est autocensurée sur la défense de son modèle parce qu'on se sentait coupables. La LMDE a rencontré des difficultés de gestion qui ont mis en difficultés des étudiants parce qu'ils n'étaient pas remboursés et que ça entrainait des problèmes d'accès aux soins.

Les équipes qui se sont succédé à la tête de la LMDE. Elles ont assumé la situation mais nous avons le droit de passer à autre chose. La situation s'est améliorée, des réformes ont été faites et l'on peut aussi s'en féliciter.

On peut aussi se rendre compte, modestement certes, que ce discours porte auprès des jeunes et qu'il y a plusieurs éléments à défendre que nous reprenons d'ailleurs dans un tract.

J'ajoute que la LMDE est soumise à des logiques comptables qui pèsent dans la situation actuelle. La remise de gestion a été divisée par dix pour LMDE passant de 52 euros à 4,40 euros ce qui correspond à 4 millions d'euros par an dans le budget de la mutuelle. Ce n'est pas une part fondamentale mais il n'en demeure pas moins qu'elle est indispensable à l'équilibre de son budget compte tenu des résultats financiers annuels.

Si le gouvernement décide d'aller au bout de la suppression du régime étudiant de Sécurité sociale et s'il n'envisage pas d'autres formes de compensation, le danger qui pèse in fine est celui de l'équilibre général des comptes de la Mutuelle avec les conséquences les plus désastreuses qui soient. Pour autant, nous ne pouvons pas nous résoudre à l'idée que la fin du régime conduise à la fin des mutuelles étudiantes.

Quel serait l'impact pour les autres mutuelles, de la disparition du régime étudiant de Sécurité sociale ?

La fin du régime étudiant serait une perte de légitimité pour les mutuelles étudiantes auxquelles serait posée la question de leur présence sur les campus.

Le soutien de la FNMF est limpide aujourd'hui pour au moins deux raisons :

- Le vieillissement et le nécessaire renouvellement du vivier des militants mutualistes ;
- Le régime obligatoire des fonctionnaires : on peut expliquer les spécificités d'un jeune étudiant et par là-même justifier l'existence des mutuelles étudiantes. Pour les fonctionnaires, c'est un peu plus complexe.

Cela étant la FNMF et les mutuelles qui la composent s'y préparent sans être candide dans leur structuration notamment. La manière dont la MGEN s'allie avec Harmonie, le plus gros rassemblement de mutuelles interprofessionnelles au sein de la Mutualité, montre que la MGEN a choisi. Elle a choisi d'être un acteur complémentaire aussi important et d'être avec Harmonie le plus important opérateur de santé. Le groupe VYV constitué par MGEN et Harmonie emploie 38 000 salariés aujourd'hui. La mutualité fonction publique se prépare à cela. Le soutien de la FNMF aux mutuelles étudiantes est clair et net. Ils nous aident, ils nous accompagnent.

Comment se passent les élections depuis la fin de l'administration provisoire ?

Ce sujet touche à la gouvernance de la mutuelle. Le processus électoral fonctionne toujours à partir de sections locales mutualistes qui composent une assemblée générale. Nous avons fait le choix d'ouvrir ces sections et de les caler sur les nouvelles grandes régions avec une obligation de représentation des anciennes académies.

En effet, c'était difficile de déposer des listes et cela pouvait laisser croire que nos statuts étaient verrouillés. Dès la fin de l'administration provisoire, les étudiants ont fait le choix de réformer les statuts pour réformer les conditions de dépôt de liste.

En mai dernier, l'UNEF encore une fois était la seule à déposer des listes aux dernières élections ce qui ne nous parait pas normal. C'est la raison pour laquelle le lien avec la gouvernance est évident. La LMDE qui est censée représenter la majorité des étudiants ne comporte dans ses instances, qu'une seule des deux grandes organisations étudiantes : l'UNEF. C'est un choix idéologique qu'a fait la FAGE, de dénoncer le régime étudiant de sécurité sociale et de ne pas participer au processus électoral, en ne l'administrant pas. La FAGE aurait pu intégrer les instances de la LMDE tout en continuant à dénoncer les difficultés du régime. Nous déplorons ce choix. En tant que président de la LMDE, j'ai écrit au président de la FAGE, juste après son élection à la tête de son organisation et un peu avant les élections à la LMDE. Je l'ai invité à venir voir et à déposer des listes.

Cette orientation fait partie du discours que nous portons auprès des ministères, la LMDE doit connaître des élections pluralistes. Il n'en demeure pas moins que l'UNEF dépose des listes aux élections de LMDE et elle est la seule à le faire.